

Gemeng Käerjeng
Séance du conseil communal
du 26 mai 2023

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du vendredi, 26 mai 2023.

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Frank Pirrotte et Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Danielle Schmit, Joseph Hames, Arsène Ruckert, Mireille Duprel, Anne Kihn, Monique Thiry De Bernardi, Patrick Ciuca et Christian Kirwel, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.

Excusés : Guy Scholler et Nico Funck, conseillers.

Début de la séance à 8h15

Séance publique

Les conseillers Nico Funck et Guy Scholler sont excusés pour la séance. Leur droit de vote a été délégué aux échevins Frank Pirrotte et Richard Sturm.

Le conseil communal décide à l'unanimité de porter un point supplémentaire à l'ordre du jour, en l'occurrence le point 3.6.

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

Le conseil communal est informé par le bourgmestre que des subsides écologiques ont été payés indument. 69 subsides ont été alloués à des personnes ayant introduit une demande non conforme. Le collège des bourgmestre et échevins propose de ne pas solliciter le remboursement du subside payé, étant donné qu'il s'agit de montants négligeables et que les demandeurs n'ont pas agi par intention.

2. Administration générale

2.1. Contrat de bail relatif à la location de la buvette du parc Um Paesch à Hautcharage – Approbation

Le contrat avec la firme Munhowen S.A. prend cours le 1^{er} mars 2023. Le loyer mensuel se chiffre à 350 €

Approbation unanime.

2.2. Accord d'approvisionnement du centre culturel de Clemency – Approbation

L'accord d'approvisionnement avec la firme Munhowen S.A. a été signé en date du 31 mars 2023 et porte sur une durée de 8 ans.

Approbation unanime.

2.3. Convention bipartite 2023 – Service d'éducation et d'accueil pour enfants – Approbation

La convention de l'année 2023 reprend dans les grandes lignes les dispositions de 2022. Toutefois, la participation financière de l'État a été adaptée aux nouvelles dispositions en matière de chèques-service accueil et les dispositions COVID ont été supprimées.

Approbation unanime.

2.4. Convention de mise à disposition d'une salariée – Approbation

L'archiviste de la commune de Pétange sera mis à disposition de la commune de Käerjeng à raison de 12 heures hebdomadaires.

Approbation unanime.

2.5. Contrats de bail concernant la location de parcelles sur le site de la cité jardinière – Approbation

Le collège des bourgmestre et échevins a signé cinq contrats de bail dans le cadre de la location de parcelles dans la cité jardinière.

Approbation unanime.

3. Aménagement communal et environnement

3.1. Contrat de licence de marque PEFC – Approbation

En signant le contrat de licence de marque, la Commune s'engage à respecter certaines règles d'exploitation des forêts.

Approbation unanime.

3.2. Résolution relative au contournement de Bascharage

Le bourgmestre retrace point par point l'argumentaire de la résolution établie par le collège des bourgmestre et échevins.

Approbation unanime.

3.3. Lotissement des parcelles sises à Hautcharage, rue Héierchen (section BD de Bommelscheuer) – Numéros cadastraux 190/943 et 260/887 – Approbation

Madame Carole Juttel, architecte, explique les détails de la demande de lotissement d'un terrain dans la zone d'activité nationale.

Approbation unanime.

3.4. Lotissement d'une parcelle sise à Hautcharage, rue Héierchen (section BD de Bommelscheuer) – Numéro cadastral 260/1002 – Approbation

Madame Carole Juttel, architecte, explique les détails de la demande de lotissement d'un terrain dans la zone d'activité nationale.

Approbation unanime.

3.5. Lotissement de parcelles sises à Bascharage, avenue de Luxembourg (section BC de Bascharage) – Numéros cadastraux 2111/3508, 2110/2422, 2109/3104 et 2109/7804 – Approbation

Les propriétés sises aux 44, 46, 48 et 50, avenue de Luxembourg à Bascharage seront lotissées en vue de leur affectation à la construction de deux immeubles à huit unités.

Approbation unanime

3.6. Lotissement des parcelles sises à Linger, 47, rue du Bois (section BA de Linger) – numéros cadastraux 466/1912 et 461/2150 - Approbation

Le lotissement permettra la construction d'un hall agricole.

Approbation unanime.

4. Finances communales

4.1. Budget ordinaire 2/170/707120/99001 – Impôt commercial communal: Fixation du taux pour l'exercice 2024

Le collège des bourgmestre et échevins propose de maintenir le taux de l'impôt commercial pour l'exercice 2024 à 350 %.

Approbation unanime.

4.2. Budget ordinaire 2/170/707110/99001 – Impôt foncier A-B1-B2-B3-B4-B5-B6 : Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2024

Le collège des bourgmestre et échevins propose de maintenir les taux de l'impôt foncier pour l'exercice 2024.

Approbation par 10 voix (CSV, déi gréng, DP, indépendant) et 5 abstentions (LSAP).

4.3. Approbation de l'état des recettes restant à recouvrer de l'exercice 2022

Le total des recettes restant à recouvrer pour l'exercice 2022 se chiffre à 55.199,74€. Le conseil communal approuve des décharges à hauteur de 7.248,76 €.

Approbation unanime.

4.4. Budget ordinaire et extraordinaire – Exercice 2022 – Titres de recettes – Approbation

Le conseil communal approuve les titres de recettes de l'exercice 2022 résultant, entre autre, de la vente de véhicules et de recettes perçues pour diverses activités culturelles.

Approbation unanime.

4.5. Crédit spécial sous 4/622/211000/99001 – Frais d'études – Concept d'apaisement de trafic global sur le territoire de la commune de Käerjeng

Le collège des bourgmestre et échevins sollicite un crédit spécial de 145.00 € pour la réalisation d'une étude.

Approbation unanime.

5. Enseignements

5.1. Organisation scolaire provisoire 2023/2024 – Approbation

Approbation unanime.

6. Patrimoine communal

6.1. Contrat de bail concernant la location d'un terrain sis à Bascharage, rue des Marguerites – Approbation

À l'unanimité, le point a été retiré de l'ordre du jour.

6.2. Acte notarié – Échange de terrains à Clemency, rue de Messancy – Approbation

Approbation unanime.

6.3. Compromis de cession et acte de vente concernant des parcelles dans la zone d'activités économiques Robert Steichen – Approbation

Approbation unanime.

7. Règlementation communale

7.1. Cours du soir – Fixation de l'indemnité revenant aux chargés de cours du soir à partir de la session 2023/2024 – 3/890/642800/990001

Les chargés de cours se verront attribuer une indemnité de 60 € par heure à partir de la session 2023/2024.

Approbation unanime.

7.2. Tarifs d'inscription pour cours du soir et activités à partir de la session 2023/2024 – Articles budgétaires 2/839/706160/99001 et 2/930/706160/99001

Les tarifs d'inscription aux cours du soir seront augmentés de 5 € à partir de la session 2023/2024.

Approbation par 10 voix (CSV, déi gréng, DP, indépendant) contre 5 (LSAP).

Yves Cruchten, conseiller, quitte la séance.

8. Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal
9. Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation

10. Vie associative

- 10.1. Statuts de l'association « Wollmillen » – Prise de connaissance
Approbation unanime.

11. Questions et réponses

Séance à huis clos

12. Affaires juridiques

13. Enseignements

Fin de la séance : 11h45.